

# « Notre mission : permettre à l'enfant de retourner le plus vite possible à l'école »

ARNAUD MICHEL

Depuis maintenant 5 ans, Bernadette Paquot a rejoint l'équipe de « L'École à l'hôpital et à domicile » (EHD). Cette association composée de bénévoles soutient les familles et aide les enfants qui en sont privés pour raisons de santé à garder le contact avec l'école. Elle possède des relais aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**S**i madame Paquot s'est lancée dans ce projet, c'est parce que la structure de l'EHD est solide : « Une amie m'a proposé d'entrer dans l'association mais je voulais d'abord voir ce qu'il y avait derrière. J'ai été convaincue. Il y a d'anciens enseignants, d'anciens directeurs, des gens compétents dans ce qui touche aux finances, ... Si j'y suis depuis 4 ou 5 ans, l'association a fêté ses 40 ans en 2022. »

Quelques années plus tard, elle est une des responsables de l'antenne de Huy-Waremme-Liège. « J'adore les enfants. Je suis maman et grand-mère. J'ai travaillé auparavant dans une école des devoirs à Vaulx-sous-Chèvremont. »

En 40 ans d'existence « L'École à l'hôpital ou à domicile » a évolué. « Nous n'effectuons plus que très peu de missions dans les hôpitaux. Presque tous les hôpitaux ont leur structure, leur classe, leurs enseignants. Mais cela reste une possibilité. Nous intervenons davantage à la maison entre deux hospitalisations d'une enfant malade, par exemple. »

Les dernières années ont vu éclore de nouvelles problématiques. « Aujourd'hui, nous avons beaucoup de demandes relatives à de la phobie scolaire ou du harcèlement. Des enfants qui ne se sentent pas bien à l'école », explique notre bénévole.

Pour bénéficier de ce soutien, plusieurs conditions doivent être respectées. « La demande doit venir de l'école ou des parents. L'enfant doit être inscrit dans une école. S'il a décroché, il doit également y être retourné au moins un peu pour que nous puissions le prendre en charge. » Une charte lie d'ailleurs les parents et l'EHD.

Une fois ces conditions remplies, le processus se met en place. « Dans le cadre d'enfants présentant des problèmes d'ordre psychologique (phobie,...), nous entrons en contact avec le médecin psychiatre, déjà pour nous assurer qu'il n'est pas trop tôt pour intervenir. Ensuite, mon rôle est de rencontrer les parents en présence, si possible, de l'enfant. Après cela, je recherche un professeur. Les professeurs doivent répondre à une grille d'activité. Ma mission est également

de suivre l'évolution de l'enfant. Dans le processus, l'école est évidemment partie prenante. »

Tous les membres des équipes de l'EHD sont bénévoles, qu'ils soient conseillers, encadrants ou professeurs. Ces derniers sont d'anciens enseignants mais on retrouve aussi des ingénieurs, des juristes, des logopèdes, notamment. Tous poursuivent un seul but : permettre à l'enfant de retourner à l'école le plus vite possible en construisant une relation de confiance entre les parents, l'enfant et l'école. ■



©DCStudio

## Devenez bénévole auprès de nos écoles !

S'engager comme bénévole dans une école de l'enseignement catholique, c'est s'investir pour un enseignement de qualité, au sein d'une société solidaire, respectueuse et ouverte. C'est aussi transmettre des valeurs auxquelles on croit. Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Les écoles n'attendent que vous... Envoyez-nous un mail sur l'adresse [po@segec.be](mailto:po@segec.be) en précisant l'école que vous souhaitez aider. Ou connectez-vous sur la plateforme [www.giveaday.be](http://www.giveaday.be) qui répertorie les besoins concrets de certains établissements. ■



Se connecter



Les besoins de nos écoles